

Réseau câblé - Changement d'opérateur - Information du Conseil Municipal

M. LE MAIRE : Depuis octobre 1988, la Ville de Besançon a entrepris la construction d'un réseau de télévision câblé.

L'opérateur a été jusqu'à ce jour la Société Comtoise CITEVISION, filiale de Communication Développement, cette dernière appartenant à la Caisse des Dépôts.

Les Bisontins abonnés au réseau câblé reçoivent 30 chaînes dont un canal local infographique diffusant des informations sur Besançon.

Il y a aujourd'hui à Besançon 32 000 prises construites et 14 000 abonnés.

En janvier 1995, la Caisse des Dépôts a vendu ses réseaux de télévision câblés à la Lyonnaise des Eaux d'une part et à France Télécom d'autre part.

Besançon fait partie des réseaux câblés rachetés par Lyonnaise Communication, filiale de la Lyonnaise des Eaux. M. Cyril du PELOUX, PDG de Lyonnaise Communication, s'en est entretenu le 11 avril dernier avec M. le Maire et les services concernés.

Les élus et les services municipaux concernés mènent actuellement avec ce nouvel opérateur des négociations qui reposent sur 3 points:

- la partie juridique du contrat qui va nous lier au nouvel opérateur,
- la partie technique portant sur la maintenance et le développement du réseau câblé,
- la partie communication avec notamment les possibilités de développement du canal local.

Les conclusions de ces travaux seront présentées au Conseil Municipal avant la fin de l'année 1995.

De plus, une manifestation organisée par Lyonnaise Communication aura lieu le 20 mai prochain dans le hall de l'Hôtel de Ville et sur la Place du 8 Septembre, afin d'informer les Bisontins de cette nouvelle situation et de faire connaître la nouvelle dénomination du câble : Besançon TV Câble.

Dont acte.